

Coop Santé Eastman

ET LES ENVIRONS

Bulletin d'information à l'intention des membres de la Coop Santé Eastman et les environs
Édition – Septembre 2022

Membres sans médecin de famille ayant reçu une lettre de la RAMQ dans le cadre de l'inscription auprès d'un groupe de médecins

Près de 20 000 personnes sans médecin de famille de l'Estrie ont reçu, ou recevront bientôt, une lettre de la Régie de l'Assurance Maladie du Québec, la RAMQ, mentionnant qu'un groupe de médecins de famille leur a été attribué; ceci, en fonction de leur vulnérabilité et de leur condition de santé.

Il est important de préciser, qu'avec cette mesure, ces personnes ne sont toujours pas inscrites auprès d'un médecin de famille, mais qu'elles seront plutôt servies transitoirement par un professionnel de ce groupe et ce, lorsqu'ils communiqueront avec le Guichet d'accès de la première ligne (GAP) qui leur obtiendra un rendez-vous si leur situation le requiert. Le numéro de téléphone du GAP est le 1 877 791-5439.

Soulignons qu'il s'agit d'une option alternative pour avoir accès à des soins de santé. Le GAP reçoit un volume élevé d'appels depuis son lancement en juin dernier, soit 500 appels en moyenne par jour. Il faudra donc être patients et compréhensifs et faire appel à ce service seulement si vous devez être vus rapidement pour un problème ponctuel. Les besoins de la population sont souvent plus grands que les effectifs en place pour y répondre, et ce, pour l'ensemble des services du réseau de la santé.

En contrepartie, la Coop Santé offre déjà ce service grâce à son partenariat avec le GMF du Lac. Vous pouvez avoir accès à un rendez-vous à ce GMF dans le cas où, selon l'infirmière consultée, votre condition exige que vous soyez vus rapidement par un médecin et que ceux qui pratiquent à la Coop ne peuvent vous recevoir dans les délais requis, les services urgents du GMF étant ouverts les soirs jusqu'à 20 h et les week-ends de 9 h à 18 h.

Rappelons qu'à la Coop Santé Eastman, vous bénéficiez de suivis personnalisés. Ainsi, que votre problème de santé nécessite une consultation pressante ou pas, vous serez rencontrés par un médecin ou une infirmière avec suivis post-consultation. De plus, à titre de membre de la Coop, vous avez accès, en exclusivité, aux services de l'infirmière pour des suivis de maladies chroniques ou pour des consultations ponctuelles, à une clinique de prélèvements sur rendez-vous au sein même de la Coop, ainsi qu'à la vaccination saisonnière et régulière, les soins de plaies, les chirurgies mineures et à un accueil chaleureux avec une équipe qui vous est familière.

Sachez qu'à la Coop Santé Eastman, nous avons à cœur votre bien-être !

Campagne automnale de recrutement de nouveaux membres

Le volet II de la campagne de recrutement se déroulera du 15 septembre au 30 octobre prochain toujours sur le thème de *Courez la chance de gagner le remboursement de votre contribution annuelle en joignant la Coop Santé ou en nous référant de nouveaux adhérents*. L'objectif est de recruter 150 nouvelles adhésions.

Simplement rappeler que vous courez la chance de gagner le remboursement de votre contribution annuelle en joignant la Coop Santé avant le 31 octobre prochain ou en nous référant des nouveaux adhérents en provenance des municipalités partenaires seulement. Deux remboursements seront offerts à deux personnes gagnantes.

Comment participer :

- **Pour une nouvelle adhésion** : Vous devez d'abord acquérir vos parts sociales de 50 \$ puis, acquitter votre contribution annuelle de 142 \$.
- **Pour une référence** : Il suffit de mentionner à toute personne que vous référez d'en informer la secrétaire médicale de la Coop Santé lors de son adhésion, en donnant votre nom et votre numéro de téléphone qui seront déposés dans la boîte de tirage.
- **Date du tirage** : Le tirage s'effectuera dans la semaine suivant la fin de la campagne. Les noms des personnes gagnantes seront affichés sur le site Internet de la Coop Santé.

Les adhésions en provenance des municipalités partenaires (Eastman, Austin, St-Étienne de Bolton et Stukely-Sud) seront priorisées en tout temps. Les demandes en provenance des autres municipalités de la MRC Memphrémagog seront aussi acceptées à la condition que la Coop Santé soit en mesure d'assurer une accessibilité suffisante aux services de santé.

Pour connaître les avantages d'être membre et compléter le formulaire d'adhésion, consultez notre site www.coopsanteeastman.com ou communiquer avec nous.



La Coop Santé sera fermée le 5 septembre, jour de fête du Travail.

Adhésion à la Coop Santé

Pour devenir membre de la Coop Santé Eastman et les environs, vous devez d'abord compléter le formulaire d'adhésion et acquérir cinq parts sociales de 10 \$, pour un total de 50 \$ par adulte. Ce montant ne sera réclamé qu'une seule fois, au moment de votre inscription et est remboursable si vous cessez d'être membre. Une contribution annuelle de 142 \$, toutes taxes incluses, est requise pour confirmer l'adhésion. Le coût annuel par enfant est de 50 \$, pour les deux premiers enfants d'une même famille. Aucune contribution n'est exigée pour le troisième enfant et les suivants d'une même famille.

Pour connaître les avantages offerts aux membres et obtenir un **formulaire de demande d'admission**, visitez le site www.coopsanteeastman.com sous l'onglet « adhésion » et téléchargez le formulaire **ou écrivez à info@coopsanteeastman.com ou téléphonez au 450 297-4777 poste 4.**

La Coop Santé Eastman bénéficie de l'appui de ses partenaires

